

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin janvier 2019

	décembre 2018	janvier 2019 *	Cumul de janvier à janvier		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	11 719	11 490	11 490	13 819	162 936
Décision de recevabilité par les commissions	12 528	11 402	11 402	6 548	154 861
- Dossiers recevables	11 886	10 808	10 808	6 112	146 353
- Dossiers irrecevables (A)	642	594	594	436	8 508
Mesures de rétablissement personnel (B)	5 775	5 621	5 621	147	79 282
- Mesures imposées suite RP sans LJ	5 614	5 456	5 456	11	77 287
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	161	165	165	136	1 995
Mesures de réaménagement des dettes (C)	6 509	7 078	7 078	997	85 997
- Plans conventionnels conclus	1 138	1 196	1 196	983	14 312
• dont plans d'attente	620	647	647	262	5 612
- Mesures avec ou sans effacement	5 371	5 882	5 882	14	71 685
• dont mesures d'attente	984	1 091	1 091	4	17 064
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	879	931	931	715	12 312
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	13 805	14 224	14 224	2 295	186 099
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	101	143	143	107	1 760

* provisoire

En janvier 2019, les commissions ont été saisies de 11 490 situations de surendettement et en ont traité 14 224 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 16,9 % entre janvier 2019 et janvier 2018 (11 490 dossiers contre 13 819 dossiers).

A fin octobre 2018, la part des redépôts sur les douze derniers mois s'établit à 46 %, en baisse de 1 point par rapport aux douze mois précédents.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

